Zeitschrift: Bulletin de la Société pédagogique genevoise

Herausgeber: Société pédagogique genevoise

Band: - (1894)

Heft: 1

Rubrik: Assemblée générale du 25 janvier 1894, petite salle de l'Institut

Autor: Levant, Aug.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE GENEVOISE

Assemblée générale du 25 Janvier 1894, petite salle de l'Institut.

Présidence de M. Lucien BAATARD, président.

1° Communications du Comité.

Les candidatures de MM. Adolphe Tschumi, professeur, et Gustave Reymann, sous-régent, sont acceptées à l'unanimité.

M. le Président à le plaisir d'informer l'Assemblée que nous avons reçu du Département une importante collection d'ouvrages d'éducation, destinée à combler les lacunes que présentait notre bibliothèque en matière de littérature pédagogique.

2° Rapports annuels du Président, du Trésorier et du Bibliothécaire.

Ces trois rapports, présentés par MM. Baatard, Constantin et Pautry, sont adoptés sans discussion.

Dans son rapport, M. Pautry constate que notre bibliothèque se compose actuellement de 883 volumes. Pendant l'année 1893, il y a eu 19 séances de distribution; le nombre des volumes mis en circulation s'élève à 508, pris par 52 sociétaires: 44 dames, 18 messieurs. M. Pautry rappelle que la bibliothèque est ouverte le 1er jeudi de chaque mois, de 11 h. à midi.

M. le Président se fait l'interprète des sentiments de l'Assemblée et remercie chaleureusement notre dévoué bibliothécaire pour le zèle et la complaisance qu'il apporte dans l'exercice de ses fonctions.

3º Rapport de la Commission de gestion.

M. Thorens, rapporteur, est heureux de constater la bonne marche suivie par notre Société pendant l'année 1893. Les séances ont été très intéressantes. La hibliothèque est tenue avec beaucoup d'ordre. Les finances sont dans un état prospère. La Commission conclut en adressant aux membres du Comité ses félicitations et ses sincères remerciements.

4º Election du Comité.

MM. Constantin, Pautry, Sigg, Mégard, Hunsinger, Baatard et Levant, membres du Comité sortant du charge, sont réélus. M. Baatard est réélu président.

5º Nomination de la Commission de gestion pour 1894.

Sont élus: MM. Favas, Thorens, Compagnon Emile, Vaucher, Wichmann.

6° Propositions individuelles.

M^{me} Albaret demande s'il ne serait pas opportun de convoquer le corps enseignant primaire en séance plénière pour discuter l'idée de la garantie par l'Etat d'une pension minimum aux membres de la Caisse de prévoyance. Cette motion provoque une discussion à laquelle prennent part MM. Favas, Constantin, Hunsinger, Sigg et le Président.

M. Baatard fait observer à M^{me} Albaret que l'idée de la garantie d'un minimum de la pension par l'Etat est contenue dans les propositions qu'il a eu l'honneur de présenter à l'Assemblée générale de la Caisse de prévoyance, le 23 mars dernier, propositions sur lesquelles une commission devra rapporter dans l'Assemblée générale ordinaire de fin mars prochain.

M. Hunsinger estime que, vu leur importance, les propositions de M. Baatard, devraient faire l'objet de trois débats, ce qui nécessiterait deux assemblées générales de la Caisse de prévoyance.

M. Sigg dit que le travail de la Commission du Grand Conseil chargée d'étudier les modifications à apporter à la loi sur l'Instruction publique est passablement avancé, et que le temps presse, si l'on veut que la question de la Caisse de prévoyance soit réglée en même temps que les autres.